



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE, session 2024**

Le Président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE, au titre de l'année 2024 :

Monsieur FAISY Frédéric, Directeur général des services EPSCP, président, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame CELLIER Virginie, Administrateur de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-présidente, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame BONICEL-CAYLA Marlène, Ingénieure d'études de classe normale, experte, Institut national des sciences appliquées Toulouse, Toulouse.

Monsieur ICHÉ Jérôme, Ingénieur de recherche, expert, Université Paul Sabatier, Toulouse.

Madame DULION-FABARON Anne, Attachée d'administration de l'Etat hors classe, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur GIACUZZO Jean-François, Professeur des universités de 2ème classe, suppléant, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Toulouse, le 5 septembre 2024.

